

Le Coquesillon



MOT DE LA MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Tous les membres de votre conseil municipal ainsi que tous les employés de notre municipalité se joignent à moi pour vous souhaiter joyeuses Pâques. Profitez de ces moments en famille et avec les amis maintenant que nous en avons le droit tout en étant quand même prudents.



Les abus de chocolat et de tire d'érable sont toutefois permis !

Solidairement,

Micheline Barriault, maire



REMISE DU CADEAU À

MAUDE CHARRON

LE 28 MARS 2022

De plus, madame Maude Charron a reçu un appui financier de 2 000 \$ de la part de la Municipalité de Sainte-Luce pour le développement de son sport, selon la résolution 2022-04-169 adoptée le 4 avril 2022



DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL !

La séance du conseil municipal - 4 avril 2022 à 20 h

Le dernier conseil municipal s'est tenu le 4 avril dernier en présentiel et en visioconférence. L'enregistrement de la séance est aussi disponible sur le site web de la municipalité.

La première partie a été consacrée à la présentation publique du projet des stationnements payants dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer. Les grandes lignes sont les suivantes:

- 7 horodateurs seront installés dès cette année vers la mi-juin, les autres années seront payantes du 1er mai au 30 octobre;
- Le coût sera de 3 \$ par heure et d'un maximum de 10 \$ par jour dans les secteurs de l'Anse-aux-Coques, Force - 5, église (stationnements gratuits lors des événements religieux). Les stationnements seront gratuits après 17 h. Les stationnements situés à l'école secondaire ainsi qu'en haut de la Côte-de-l'Anse resteront gratuits;
- Les stationnements seront gratuits pour les citoyens de Sainte-Luce (vignette qui sera donnée au bureau municipal sur présentation du certificat d'immatriculation);
- 2 postes, 7 jours chacun, seront ouverts afin de faire la surveillance des stationnements et de voir à l'entretien des bâtiments et de la plage.

Points d'information:

- Rapport de la MRC de la Mitis:
 - MADA a reçu une subvention de 75 000 \$;
 - COSMOSS 5.5 millions du Fondation Chagnon;
 - Régie aéroport - Subvention pour l'amélioration et équipements;
 - Campagne de financement (2 000 \$ versé pour des lits dans les chambres de soins palliatifs);
 - Demande d'effectifs supplémentaires sur le territoire de la MRC de La Mitis;
- Projet de garderie sur le territoire de Sainte-Luce (une rencontre a eu lieu avec l'attaché politique du député Pascal Bérubé et les promoteurs. Des interventions se poursuivent);
- Le projet de recharge de la plage est toujours en discussion avec le ministère de la Sécurité publique. La subvention est garantie. La présentation et consultation publique se tiendront en mai (la date est à confirmer);
- Il y aura une recharge de la plage (couche de confort) cet été 2022 avec un nettoyage et une mise à niveau.

Dossiers financiers et administratifs:

- Les dossiers financiers ont tous été adoptés et sont conformes à nos prévisions budgétaires;
- Démission du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Stéphane Forest, en date du 18 mars (madame Nancy Bérubé poursuit l'intérim);
- Un don de 2 000 \$ a été fait à la Croix-Rouge pour supporter la population en guerre de l'Ukraine;
- Une résolution a été adoptée afin de demander à l'OH de la Mitis de prendre à leur charge l'administration de Les Habitations Ste-Luce. Le conseiller, monsieur Ovila Soucy, représentera la municipalité sur le conseil d'administration;
- Un code d'éthique a été adopté par et pour les membres du conseil municipal;
- Une procédure pour l'accueil des nouveaux résidents a été votée. Une lettre sera acheminée et une rencontre avec le conseiller de district se fera dans les 6 mois de leur arrivée. Différents produits locaux et des informations seront donnés;
- Un droit de passage a été donné à Les Aventuriers Équins (sentiers équestres) pour traverser du 3e Rang Est au 2e Rang Est, la voie de service le long de l'autoroute et la route Carrier;
- Une commandite de 200 \$ a été donnée à l'Harmonie de l'École Mistral;
- Un contrat de 3 ans a été donné à Marché Ste-Luce inc. pour la location de la «Cantine de la plage».

Urbanisme:

- Le projet pilote sur l'usage des roulottes sur les terrains vacants est reporté au conseil de mai afin de permettre l'arrimage avec la MRC de La Mitis;
- Le second projet de règlement R-2022-315 modifiant des éléments du règlement de zonage numéro 2009-114 concernant les types d'enseignes a été adopté;
- Le second projet de règlement R-2022-316 modifiant des éléments du règlement de zonage numéro 2009-114 concernant la modification de la zone 155 (HBF) et la création de la zone 160 (MTF) (Ancien ciné-parc / camping) a été adopté;
- Le règlement R-2022-317 modifiant des éléments du plan d'urbanisme règlement numéro 2009-113 concernant la modification d'une aire d'affectation du sol du secteur Sainte-Luce (Ancien ciné-parc / camping) a été adopté;
- Le second projet de règlement R-2022-318 modifiant des éléments du règlement de zonage numéro 2009-114 concernant la modification des zones 319 (HMD) et 320 (MTF) (Garage en usage principal rue des Érables) a été adopté;
- Le règlement R-2022-319 modifiant des éléments du plan d'urbanisme règlement numéro 2009-113 concernant la modification de deux aires d'affectation du sol du secteur Luceville (Garage en usage principal rue des Érables) a été adopté;
- Le second projet de règlement R-2022-320 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-114, en ajoutant un usage autorisé dans la zone 326 (ILD) (Auberge animalière) a été adopté
- Le second projet de règlement R-2022-321 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-114 en modifiant la définition de camping a été adopté;
- Le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour le lot 3 464 506 du cadastre du Québec a été accepté;
- Le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour 68, route du Fleuve Ouest (lot 3 689 311 du cadastre du Québec) a été accepté;
- La demande d'usage conditionnel pour le 418, route 132 Est a été acceptée;
- Monsieur Pierre Laplante a été nommé président du Comité consultatif en urbanisme.

Loisirs:

- Un appel d'offres pour la réfection de la toiture de l'ancienne église de Luceville a été lancé;
- Le conseiller, monsieur Joël Gagnon, représentera la municipalité au conseil d'administration du Festival du Grill de Sainte-Luce;
- Le 7 mai prochain se tiendra la Caravane de la Mitis au Pavillon des loisirs de Luceville (La Caravane est composée d'une dizaine d'entreprises agroalimentaires de la région qui offrent des produits locaux);
- La tarification pour le camp de jour a été votée (50 % de rabais pour les résidents à faible revenu);
- Une demande d'assistance financière de la Fête nationale du Québec 2022 est faite;
- Une demande de soutien financier pour du loisir et du sport inclusif (accès à la plage pour les personnes à mobilité réduite) est faite;
- Demande de soutien financier pour des initiatives structurantes en loisir et en sport est faite.

Travaux publics:

Demande d'autorisation de désensablement des cours d'eau au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à Pêches et Océans Canada

Demande d'autorisation pour des travaux d'entretien sur la plage de l'Anse-aux-Coques au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à Pêches et Océans Canada.

Sécurité publique:

Une résolution a été adoptée pour autoriser les déplacements de bâtiments sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Luce concernant les ventes aux enchères des maisons.

Développement:

Les statuts et règlements de la Corporation de développement de Sainte-Luce ont été votés. L'assemblée de fondation se tiendra le 10 mai prochain. Le conseil d'administration sera composé de 4 personnes représentant la municipalité et de 3 personnes représentant l'agroalimentaire, le tourisme et les commerces et industries.

Veuillez noter que le prochain conseil se tiendra le lundi 2 mai 2022 à 20h en présentiel et en visioconférence (ZOOM).



La Municipalité de Sainte-Luce est heureuse d'inviter les citoyennes et citoyens de Sainte-Luce à la grande première du film «À la conquête de l'Empress of Ireland» écrit, réalisé et produit par Samuel Côté. C'est à l'église de Sainte-Luce-sur-Mer (20, route du Fleuve Ouest) que la projection gratuite aura lieu le samedi 14 mai à 14 h.

Le documentaire traite principalement de la découverte de l'épave du paquebot en 1964. Il résume également les travaux exécutés par les scaphandriers en 1914 et les tentatives infructueuses pour retrouver l'épave dans les décennies suivantes la tragédie. Éclipsé par le déclenchement de la Première Guerre mondiale, le naufrage tombe rapidement dans l'oubli jusqu'au jour où les destins de jeunes aventuriers croiseront celui d'un riche homme d'affaires.

Plusieurs documentaires sur l'histoire et le naufrage de l'Empress of Ireland ont été réalisés, mais c'est la première fois que quelqu'un consacre un film sur la découverte de l'épave.

Après la projection du documentaire, il sera possible de se procurer un exemplaire dédié du plus récent livre de Samuel Côté, «1964 - À la découverte de l'Empress of Ireland». Dans cet ouvrage, basé en grande partie sur les témoignages de Claude Villeneuve et de Donald Tremblay, sur le contenu du carnet de notes de Jean-Paul Fournier et sur le livre de bord de La Canadienne, tenu par le capitaine Mario Lavoie; Samuel Côté a consigné chronologiquement les événements entourant la découverte de l'épave de l'Empress of Ireland et les plongées qui y ont été faites en 1964. Ce livre, en guise de complément à son documentaire «À la conquête de l'Empress of Ireland», vous fera revivre la fantastique épopée de ces plongeurs. Prix du livre: 35 \$ taxes incluses.

INSCRIPTIONS



Camp de jour 2022

Horaire du camp de jour

- Du 27 juin au 12 août 2022
- De 9 h à 16 h du lundi au vendredi
- Service de garde offert de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30 du lundi au vendredi

Période d'inscription

Nombre de places limitées

- Ouverture des inscriptions : 26 avril 2022 à 9 h
- Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre page Qidigo :

<https://www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Sainte-Luce>

Tarification

À la semaine

- 1er enfant :
 - 55 \$ / semaine sans service de garde
 - 75 \$ / semaine avec service de garde
- 2e enfant :
 - 47.50 \$ / semaine sans service de garde
 - 64.50 \$ / semaine avec service de garde
- 3e enfant :
 - 45 \$ / semaine sans service de garde
 - 61 \$ / semaine avec service de garde

Tout l'été

- 1er enfant :
 - 280 \$ sans service de garde
 - 390 \$ avec service de garde
- 2e enfant :
 - 247 \$ sans service de garde
 - 342 \$ avec service de garde
- 3e enfant :
 - 236 \$ sans service de garde
 - 326 \$ avec service de garde



OFFRE D'EMPLOI Coordonnateur, coordonnatrice de soccer récréatif

Le Club de soccer de Sainte-Luce recherche une personne pour occuper le poste de coordonnateur, coordonnatrice en soccer cet été !

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du Club de soccer de Sainte-Luce et en collaboration avec la coordonnatrice des loisirs, le coordonnateur en soccer sera responsable de :

- Coordonner le personnel, les équipes, le matériel et les transports pour l'ensemble des rencontres des équipes du club de soccer;
- Maintenir une information soutenue auprès des parents;
- Gérer les groupes Facebook des différentes équipes
- Entretien des équipements et le matériel de jeu du soccer;
- Procéder au contrôle des présences du personnel;

Exigences

- Connaissances et formation pertinente;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide classe 5;
- Être disponible en soirée et occasionnellement les fins de semaine;
- Avoir d'excellentes facilités en communications;

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae le plus rapidement possible par courriel à loisirs@sainteluce.ca.

Pour toute information complémentaire, communiquez avec la coordonnatrice des loisirs de Sainte-Luce, Mélissa Michaud, au 418 739-4420, poste 4.



L'équipe du camp de jour est impatiente de vous retrouver!

